

Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale en vue de la session 2024

NOR : MENE2228266N Note de service du 3-10-2022 MENJ - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'arts plastiques

Références : arrêté du 19-7-2019 - BO spécial n° 8 du 25-7-2019 ; note de service du 29-9-2022 - BO du 30-9-2022

La présente note de service abroge et remplace la note de service du 10 juin 2022 définissant les œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe terminale à compter de la rentrée scolaire 2023.

Le programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques de la classe de terminale institue des œuvres, thèmes et questions de référence en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, régulièrement renouvelés et publiés au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, ils s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Ils sont reliés aux champs de questionnements des programmes qu'ils éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles.

Leur approche est conduite :

- à partir du champ des questionnements plasticiens, structuré autour de trois domaines d'étude, et du champ des questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux ;
- en mobilisant les compétences travaillées des programmes d'arts plastiques du lycée.

Pour la session 2024 du baccalauréat, les œuvres, thèmes, questions de référence sont :

Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale : parmi le groupement d'œuvres retenues, seule celle de **Huang Yong Ping** est support d'examen.

- **Claude Monet** (1840-1926), *Cycle des nymphéas du musée de l'Orangerie*, entre 1897 et 1926, huile sur toile, H. : 1,97 m, L. : environ 100 m linéaires, surface environ 200 m², Paris, musée de l'Orangerie ;
- **Huang Yong Ping** (1954-2019), *Serpent d'océan*, 2012, aluminium, sculpture monumentale, L. : 128 m, H. : 3 m, création pérenne dans le cadre du parcours Estuaire, Saint-Brevin-les-Pins, Pointe de Mindin, Loire-Atlantique.

Nature à l'œuvre : parmi le groupement d'œuvres retenues, seule celle de **Miguel Chevalier** est support d'examen.

- **Joachim Patinir** (vers 1480-1584), *Saint Jérôme dans le désert*, vers 1515-1520, huile sur panneau de bois, H. : 78 cm, L. : 137 cm, Paris, musée du Louvre ;
- **Rosa Bonheur** (1822-1899), *Labourage nivernais*, 1849, huile sur toile, H. : 133 cm, L. : 260 cm, achat après commande de l'État en 1849, Paris, musée d'Orsay ;
- **Miguel Chevalier** (1959-), *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004, nouveau média interactif, plantes virtuelles réalisées avec le logiciel Music2eye, projetées sur un mur, les végétaux bougent en fonction des mouvements du public, captées par un détecteur de présence et mouvements, CD-Rom, programme informatique, dimensions variables. Centre national des arts plastiques, en dépôt depuis 2016 au Frac Picardie, Amiens.

Ces études de cas communes ne constituent pas un corpus auquel se limiterait la culture plastique et artistique en classe terminale. Selon leurs spécificités, elles sont ainsi régulièrement articulées et mises en dialogue avec d'autres références. Celles-ci sont choisies par le professeur, dans une perspective diachronique et dans des aires géographiques diverses, pour nourrir et jalonner le parcours de culture plastique et artistique, dont la mise en œuvre est opérée tout au long du cycle terminal.

Sans s'interdire des connexions pertinentes avec d'autres composantes du programme, ces études de cas sollicitent certaines dimensions et problématiques de la création artistique permettant de travailler, de manières spécifiques et opportunes, une sélection de questionnements prioritairement mobilisés des programmes de l'enseignement de spécialité. Ce cadre commun de référence est précisé ci-dessous.

Questionnements des programmes prioritairement mobilisés

Domaines du champ des questionnements plasticiens

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques :

- **la représentation**, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques. Rapport au réel : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart ;
- reconnaissance artistique et culturelle de la **matérialité et de l'immatérialité de l'œuvre** : perception et réception, interprétation, dématérialisation de l'œuvre.

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique :

- **la réception par un public** de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée. Monstration de l'œuvre vers un large public : faire regarder, éprouver, lire, dire l'œuvre exposée, diffusée, éditée, communiquée.

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création :

- **l'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre**. Projet de l'œuvre : modalités et moyens du passage du projet à la production artistique, diversité des approches.

Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires

- **Animation** des images et interfaces de leur diffusion et de réception.

Champ des questionnements artistiques transversaux

- **L'art, les sciences et les technologies** : dialogue ou hybridation.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval